Journal de Roubaix

Cinquante-quatrième année. — N° 158 | ADMINISTRATION : 71, Grande-Rue, à Roubaix | LUNDI 7 JUIN 1909.

ABONNEMENTS & ANNONCES
A Roubaix..... Aux bureaux du journal, Grande-Rue, 71
A Tourcoing..... Aux bureaux du journal, rue Carnot, 33
A Mouscron..... Chez M. Henri Lerouge, rue de la Station
A Tourcoing..... Chez M. Verdière, 29, rue Bourdon Saint-Jacques
A Paris et à Bruxelles Dans les agences de publicité.
En vente à Paris dans les Bibliothèques des gares et principaux kiosques

LE NUMÉRO 5 Centimes

ÉDITION DU MATIN
TOUS LES JOURS SIX et HUIT pages
BUREAUX ET RÉDACTION ROUBAIX, 71, Grande-Rue, TÉLÉPHONE 154 et 1070 TOURCOING, 33, rue Carnot, TÉLÉPHONE 1340
TOUS LES JOURS SIX et HUIT pages

LE NUMÉRO 5 Centimes

TARIF D'ABONNEMENTS
Roubaix-Tourcoing, le Nord et les Départements { Trois mois... 6 francs / Six mois... 9 — / Un an... 16 —
Belgique
Les autres Départements et l'Étranger le port en sus
Agence particulière à Paris, 96, rue Feydeau

CHOCOLAT DELESPAUL-HAVEZ
Universellement reconnu le meilleur

Les employés des Chemins de fer contre la Grève Générale

BULLETIN

6 juin.

Au banquet de l'Association fraternelle des ouvriers des chemins de fer, M. Barthou a prononcé un important discours.

M. Lebert, républicain de gauche, a été élu sénateur dans la Sarthe, et M. Castillard, radical, dans l'Aube.

A Saint-Nazaire, les inscrits maritimes ont décidé de reprendre le travail.

Le roi d'Espagne a été opéré à Biarritz.

La Grève des Inscrits Maritimes

Le conflit terminé à Saint-Nazaire

Saint-Nazaire, 6 juin. — Les inscrits maritimes qui étaient en grève depuis un mois ont décidé de réintégrer leurs bords. Le travail reprendra lundi.

A Marseille, les marins de l'Etat continuent de remplacer les inscrits

Toulon, 6 juin. — Les remorqueurs « Goliath » et « Samson » ont quitté Toulon, se dirigeant sur Marseille, avec 400 matelots, qui remplaceront, sur les paquebots, les équipages en grève.

A l'Association Fraternelle des Chemins de Fer

L'Association assure le Gouvernement que la Grève des Chemins de Fer n'éclatera jamais
Un important discours de M. Barthou

L'Association Fraternelle des employés et ouvriers des chemins de fer français, a clôturé aujourd'hui, par un grand banquet de 1.200 couverts, sa fête générale annuelle.

M. Barthou, ministre des Travaux publics, présidait.

Le Président de la République et les ministres étaient représentés.

A la table d'honneur avaient pris place : MM. Derville, président du Conseil d'administration de la Compagnie P.-L.-M. ; Picot, vice-président du Conseil d'administration de la Compagnie du Midi ; Masure, secrétaire du Conseil d'administration du P.-L.-M. ; Griolet, vice-président du Conseil d'administration de la Compagnie du Nord ; Heurteau, directeur de la Compagnie d'Orléans ; Arbel, administrateur des chemins de fer de l'Etat ; Mauris, directeur de la Compagnie P.-L.-M., et de nombreux membres du Parlement.

L'Association Fraternelle est l'adversaire de la grève des "Cheminots"

Au dessert, M. Paul Faralicq, président de l'Association, après avoir remercié les personnalités venues au banquet, et exposé la situation financière et morale de l'Association, a fait allusion aux événements récents, au cours desquels a été lancée la menace d'une grève générale des chemins de fer.

Ces incidents, a-t-il dit, ont causé dans toute la France une émotion profonde. L'opinion publique s'est demandé si les agents de chemins de fer seraient susceptibles d'abandonner subitement leurs services respectifs et d'un commun accord, de frapper brutalement au cœur la vie normale de la nation.

Au nom de l'association que j'ai le très grand honneur de présider, et qui constitue le groupement le plus considérable de notre corporation, *je puis vous déclarer, Monsieur le ministre, de la façon la plus formelle, qu'à aucun moment le pays n'a eu à redouter une éventualité aussi désastreuse.* C'est, au surplus, mal connaître les ouvriers et employés des chemins de fer que d'avoir pu craindre à un moment quelconque qu'ils seraient susceptibles de provoquer froidement et résolument une pareille catastrophe.

Après ce discours, très applaudi, M. Georges Picot, membre de l'Institut, a apporté à l'Association fraternelle, au nom des Compagnies, le témoignage de leur constante sympathie, et les félicités de leurs efforts et des résultats obtenus.

Discours de M. Barthou ministre des Travaux publics

M. Barthou, a ensuite pris la parole.

Il a, tout d'abord, fait l'éloge de l'Association fraternelle.

La corporation des ouvriers et employés des chemins de fer, dit-il, par la régularité du travail et le sens de la discipline, par la dignité et la probité professionnelle qui sait s'élever jusqu'à l'héroïsme, a conquis une place d'élite dans la démocratie et mérite des sympathies unanimes.

Le ministre félicite les Compagnies de leurs œuvres sociales en faveur de leur personnel

Mais il serait injuste de ne pas faire leur place aux Compagnies elles-mêmes. Si elles furent trop longtemps le refuge des anciens partis, et provoquèrent ainsi de légitimes méfiances, ne se sont-elles pas ouvertes et ne doit-on pas espérer qu'elles s'ouvriront plus encore aux hommes qui ont acquis dans le commerce, dans l'industrie, dans la finance et jusque dans la diplomatie, la pratique des grandes affaires et le sens des intérêts généraux du pays?

Il faut qu'elles se décident à vivre et à compter avec les démocraties dont la force agissante pénètre peu à peu et transforme toutes les institutions.

C'est un hommage à leur rendre qu'elles ne se sont pas dérobées à leur devoir social.

Je n'en veux d'autre exemple que l'organisation extra-légale du repos hebdomadaire et la constitution spontanée et déjà ancienne de caisses de retraites pour le personnel.

Cependant la nécessité d'une réglementation, résulte de la diversité de tant de régimes qui, d'une Compagnie à l'autre, et parfois au sein d'une même Compagnie, créent des inégalités choquantes entre le personnel dont le

M. BARTHOU
ministre des Travaux publics

travail, les devoirs et les responsabilités sont les mêmes et affectent au même degré la sécurité publique.

La place que les chemins de fer occupent dans la vie de la nation, dont ils sont un rouage essentiel et indispensable, justifie une législation spéciale.

Mais il y a, à l'intervention légitime de la loi, deux limites : d'une part, la situation financière des Compagnies qui accuse depuis plusieurs années une diminution du produit net, ne peut et pas de leur imposer aussi vivement des charges auxquelles le jeu des conventions associe directement ou indirectement le budget de l'Etat.

D'autre part, il faut prendre garde de ne pas créer au profit des employés d'un service public, même si un régime spécial se justifie en leur faveur, des privilèges excessifs.

Le projet du gouvernement tient compte de tous ces éléments contradictoires du problème.

Le projet des retraites des Cheminots. — M. Barthou fait l'éloge de ces œuvres

Le Sénat, en le votant, donnera au personnel des chemins de fer une preuve de son équitable bienveillance. Il la mérite. Les cheminots sont de braves gens, dont l'attitude ne peut être dénaturée et la cause compromise par les paroles imprudentes et les vantardises menaçantes d'une minorité sans mandat.

Les 505.000 employés et ouvriers du rail sont de bons Français qui ont résisté sans défaillance à des excitations criminelles et de fermes républicains qui savent trop pour s'y prêter où va le profit de certaines paniques et d'une agitation de désordre. Ils ont conscience de leurs devoirs envers la nation, dont ils ne trahiront pas les intérêts vitaux et la sécurité.

Ils savent ce qu'ils peuvent attendre des pouvoirs publics.

Ceux-ci ne manqueront pas à leur rôle.

En travaillant à maintenir et à développer cette confiance réciproque, *La Fraternelle* aura rendu un service de plus à la paix sociale.

Je l'en remercie au nom du gouvernement et du pays qui lui sont reconnaissants de l'activité féconde avec laquelle elle remplit sa noble mission.

Le ministre a ensuite décerné un certain nombre de distinctions honorifiques, parmi lesquelles la croix de chevalier de la Légion d'honneur à M. Dugué, employé principal, aux chemins de fer de l'Etat.

Les deux élections sénatoriales

du dimanche 6 juin 1909

Paris, 6 juin. — Deux élections sénatoriales ont eu lieu dimanche, dans la Sarthe et l'Aube. En voici les résultats :

SARTHE

Premier tour. — Inscrits, 881 ; votants, 675.

Ont obtenu: MM. Lebert, républicain de gauche, 363 voix; Breteau, républicain de gauche, 309 ; Mauvais, républicain indépendant, 196; Clausse, socialiste, 2.

Deuxième tour. — MM. Lebert, 555 voix, *ELU*; Breteau, 282.

Il s'agissait de remplacer M. Lechevalier, radical, décédé, qui avait été élu le 3 janvier 1909, par 554 voix contre 330 à M. Mascaut, libéral.

L'élection de M. Lebert est un échec pour M. Caillaux, qui, au dernier moment, avait ouvertement fait campagne pour M. Breteau, et avait signé un manifeste en sa faveur.

AUBE

Premier tour. — Inscrits, 685; votants, 655.

Ont obtenu: MM. Castillard, député, radical, 226 voix; Mony, radical-socialiste, 219; Théveny, progressiste, 210.

Deuxième tour. — MM. Castillard, 467 voix, *ELU*; Théveny, 112; Mony, 54.

Il s'agissait de remplacer M. Cazot, républicain, décédé, qui, élu pour la première fois en 1880, avait été constamment réélu depuis.

LES VOLS A L'ARSENAL DE TOULON

Deux nouvelles arrestations

Toulon, 6 juin. — A la suite de perquisitions opérées au domicile d'ouvriers de l'arsenal, deux d'entre eux ont été arrêtés, sous l'inculpation de vol de métaux commis à l'arsenal et dont on a retrouvé trace chez eux.

LA CROIX-ROUGE FRANÇAISE

L'assemblée générale annuelle. — L'œuvre au Maroc et à Messine

Paris, 6 juin. — L'assemblée générale de la Société Française de secours aux blessés militaires a eu lieu cet après-midi, au Palais d'Orsay, sous la présidence du marquis de Vogüé. Le général d'Amade, souffrant, s'était fait excuser.

Le Président de la République, les ministres de la Guerre et de la Marine, le gouverneur militaire de Paris, s'étaient fait représenter.

Au bureau avaient pris place le vice-amiral Duperre, le professeur Guyon, le professeur Louis Renault, le général Lauty, vice-présidents.

Aux premiers rangs de la nombreuse assistance, on remarquait : Mmes la comtesse d'Haussonville, présidente du Comité Central des dames ; la générale Voisin, Paul Biollay, la comtesse Jean de Castellane et la marquise de Montebello, vice-présidentes.

Le rapport sur les opérations de la Société pendant l'année 1908, a été présenté par le comte de Vogüé.

Il a constaté le développement de l'œuvre par la propagande, qui a été faite, particulièrement à Paris, où des sections ont été créées dans divers arrondissements.

La Croix-Rouge au Maroc et à Messine

Après avoir raconté la fin de la campagne du Maroc et rappelé les services rendus par la Croix-Rouge, lors de la catastrophe de Messine, le rapporteur annonce que la Société, à la demande du ministre de la Guerre, a fondé au bastion 84, une œuvre d'assistance pour les soldats de l'armée coloniale, ou de la légion étrangère, mis en réforme ou libérés.

Dans ce bastion transformé, ces anciens soldats sont logés et nourris jusqu'à ce qu'ils aient trouvé une situation.

Le général Dodds est président du Comité de cette œuvre. L'assemblée a approuvé ce rapport, ainsi que le rapport financier présenté par M. Biollay.

Les distinctions honorifiques

Enfin, aux applaudissements répétés de l'assistance, le marquis de Vogüé a donné connaissance à l'assemblée, de l'arrêté du ministre de la Guerre, en date du 2 mai 1909, décernant la médaille d'honneur en or des épidémies, à Mlle Berthe Clavery, infirmière de la Société de secours aux blessés militaires.

Mlle Berthe Clavery est la fille de M. Clavery, ancien ministre plénipotentiaire. Après un séjour de dix mois comme infirmière volontaire, à Casablanca et à Ber-Rechid, Mlle Clavery, à peine rentrée en France, se fit admettre comme stagiaire au Val-de-Grâce. Deux mois après elle contractait, au chevet des malades, une fièvre typhoïde très grave.

Pendant qu'elle soignait nos blessés au Maroc, son frère commandait la section des mitrailleuses et son beau-frère le premier goum.

La Mort de M. Chauchard

Les obsèques seront solennelles, mais non fastueuses. — Le célèbre philanthrope lègue au Louvre sa galerie de tableaux

Paris, 6 juin. — M. Georges Leygues, ancien ministre de l'Instruction publique, exécuteur testamentaire de M. Chauchard, dément que le philanthrope parisien ait demandé des obsèques extra-fastueuses dont on a tant parlé.

Les obsèques seront évidemment solennelles, mais tout en n'excluant pas la simplicité.

M. Chauchard lègue sa galerie de tableaux, estimée plus de 25 millions, au musée du Louvre. La salle qui recevra ce royal cadeau, sera le joyau de notre grand musée national.

Meissonier était largement représenté dans ces collections. Les toiles de ce maître, parmi lesquelles le fameux « 1814 », le « Liseur blanc », le « Liseur noir », la « Confidence », sont estimées au-delà de 3 millions.

On y admire sept tableaux de Millet, dont le célèbre « Angelus », racheté 700.000 francs en Amérique, et l'admirable « Bergère et son troupeau », achetée un million à la vente de la collection Van Praët.

Enfin, les Rousseau coûtèrent à M. Chauchard plus d'un million et les Troyon, 2 millions 400.000 francs.

Son hôtel renferme une quantité considérable de bustes de M. Chauchard, en marbre et en bronze, de tous les formats. On y remarque le portrait du maître du logis, par Benjamin Constant. M. Chauchard est représenté en redingote, avec ses légendaires favoris blancs et ses cheveux blancs séparés symétriquement par une raie sans défaut.

M. Chauchard possédait encore des collections remarquables de tapisseries anciennes (plus de 160 mètres ornent les murailles de l'hôtel du parc Monceau), de marbres et de bronzes, de porcelaines et d'émaux.

Les Fournitures de la Marine

Les perquisitions de Nanterre

Paris, 6 juin. — L'*Intransigeant* annonce, à propos de la perquisition qui a eu lieu à Nanterre et qui se rattache à l'affaire de poursuites contre le Creusot, que la commission d'enquête aurait exprimé l'avis formel d'être représentée au dépouillement des papiers, qui commencera demain, chez M. Albanel.

LA CONQUÊTE DE L'AIR

Nouvelle sortie du dirigeable « Russie »

Paris, 6 juin. — Le dirigeable « Russie » a effectué dimanche, une sortie en présence d'un groupe de 150 à 200 officiers de réserve. Une légère panne s'est produite au moteur pendant les évolutions du dirigeable qui a dû atterrir précipitamment.

La délégation russe chargée de suivre les essais de réception, est attendue lundi à Moissan.

LE RENDEMENT DES IMPOTS

Paris, 6 juin. — L'administration des finances publie le rendement des impôts pour le mois de mai 1909.

Les recouvrements effectués se sont élevés à 243 millions 214.900 francs, accusant une plus-value de 8 millions 068.200 francs par rapport aux évaluations budgétaires et une plus-value de 801.500 francs par rapport aux recouvrements effectués pendant le mois correspondant de 1908.

Par rapport aux évaluations budgétaires, pour le mois de mai, il y a plus-value : sur l'enregistrement (4.637.000 fr.), les contributions indirectes (1 million 832.300 fr.).

Il y a moins-value notamment sur les douanes (1 million 222.000 fr.).

Par rapport aux recouvrements effectués pendant le mois correspondant de 1908, il y a plus-value notamment sur les sucres (1.238.000 fr.); les contributions indirectes monopoles (9.120.000 fr.); les postes (1 million 926.400 fr.).

Il y a moins-value notamment sur l'enregistrement (5.122.000 fr.).

Les plus-values des cinq premiers mois de l'année par rapport aux évaluations budgétaires s'élèvent à 23 millions 279.400 fr. et par rapport aux recouvrements effectués pendant les cinq premiers mois de l'année 1908 à 46.056.800 francs.

EN RUSSIE

Une séance mouvementée à la Douma

VIOLENT TUMULTE
LES PARTIES EXTREMES AUX PRISES
LE PRESIDENT INSULTÉ

Saint-Pétersbourg, 6 juin. — Une scène des plus tumultueuses s'est produite à la Douma au cours du débat sur la religion.

A un moment donné, l'évêque d'Eulogie ayant traité les constitutionnels démocrates « de pharisiens et d'hypocrites qui devraient avoir honte d'eux-mêmes », le président, le baron Meyendorf, le rappela à l'ordre.

L'extrême droite, furieuse, se mit à invectiver le président. « Sortez-le, criait-on ! A la porte, le président ! Pourceau de la Baltique ! Singe allemand ! » Un prêtre de l'extrême droite maudit même le président.

Celui-ci, incapable de faire cesser le tumulte, leva la séance et se retira.

Les députés quittèrent leurs sièges, mais restèrent dans la salle.

Le tumulte devint alors formidable. La gauche répondit aux invectives de la droite et lui rendit avec usure ses injures. Une bataille rangée se serait inévitablement produite si les modérés ne s'étaient interposés entre les deux partis extrêmes de la Douma.

INFORMATIONS

La presse républicaine départementale

Paris, 6 juin. — Ce matin a eu lieu l'assemblée générale de l'Association et Syndicat de la presse républicaine départementale.

L'assemblée a procédé au renouvellement partiel des membres de son comité. Ont été élus ou réélus : MM. Gustave Bourrageas (*Petit Marseillais*) ; Daniel Chambon (*Nouvelliste du Centre*) ; Gustave Kavanagh (*Avenir de la Mayenne*) ; Letreguilly (*Nouvelliste Davranches*), etc.

Le Comité a constitué son bureau de la façon suivante : M. Dubar, directeur de l'*Echo du Nord*; vice-présidents : MM. Ferdinand Réal, rédacteur en chef de la *Petite Gironde* ; Maurice Schwob, directeur du *Phare de la Loire*, à Nantes ; Georges Robert, rédacteur en chef du *Progrès du Nord*, à Lille ; secrétaire général : M. Maurice Sarraut, directeur de l'agence parisienne de la *Dépêche de Toulouse*.

Mort du peintre Bourgeois

Dinan, 6 juin — Le peintre paysagiste Eugène Bourgeois, vient de mourir subitement à Saint-Cast.

Alphonse XIII opéré

Biarritz, 6 juin. — On assure qu'après avoir consulté le docteur Moure, de Bordeaux, le roi Alphonse a subi une légère opération des fosses nasales.

La reine d'Espagne villégiature

Madrid, 6 juin. — La reine et ses deux fils sont partis pour La Granja, où ils vont passer la saison d'été.

La santé du prince d'Eulenbourg

Berlin, 6 juin. — L'avis de la commission chargée de statuer sur la santé du prince d'Eulenbourg est qu'il est en état de témoigner.

Le prince sera donc rappelé prochainement à Berlin pour la reprise du procès.

Le tarif douanier américain

Washington, 6 juin. — Le Sénat a adopté un amendement remplaçant les droits *ad valorem* par des droits spécifiques pour les cotonnades du prix de sept cents à quatre cents le yard.

Le danger des armes à feu

Orléans, 6 juin. — Un canonnier du 32e d'artillerie ayant voulu démontrer à un camarade le maniement d'un revolver, l'a atteint d'une balle en plein corps et l'a tué sur le coup.

Huit ouvriers asphyxiés par le gaz à Berlin

Berlin, 6 juin. — Huit ouvriers de l'usine à gaz de Nonnendam ont été victimes d'une asphyxie par le gaz, à la suite de l'explosion d'une vessie de caoutchouc. Un d'entre eux est mort.

CHOSES ET AUTRES

— Et l'enquête de la marine?
— Les commissaires sont très contents.
— Ils ont trouvé nos cuirassés en bon état?
— Non, ils croient avoir découvert quelques scandales.

***

En classe :
— En quoi consistaient les dons de Cérès?... Personne ne répond?... Personne ne sait?...
Un gamin :
— Si, *moi* m'sieur!... Papa disait ce matin que les dons de Sérès servaient au capitaine Marix à faire de la bonne galette!

Usez d'un homme et usez d'une machine seront toujours des choses éternellement différentes aux yeux de la morale. (AYNARD).

FEUILLETON DU « JOURNAL DE ROUBAIX »
du lundi 7 juin 1909

N° 2

LE DRAME AU VILLAGE

LA VEUVE DU FOSSOYEUR

PAR LAMY DU VERGER

Dans le lit, dont les rideaux sont tirés, on tousse de loin en loin.

Et dans l'autre pièce, dont la porte est ouverte, il y aussi parfois, non point de la toux, mais des balbutiements, des plaintes courtes: ce sont les enfants qui rêvent.

La jeune femme qui repasse c'est Francine.

Elle est belle, Francine, même très belle, et mieux que belle, distinguée, douce, dans son costume simple de travailleuse, dans ses attitudes, ses mouvements d'épouse et de mère qui veille, qui songe tout en peinant.

Le teint est un peu pâle peut-être, les traits sont tirés, pauvre jeune femme, la fatigue sans doute, une nourriture hâtive, insuffisante; mais comme bien vite ce visage régulier, à la carnation ferme et mate, redeviendrait éclatant si Francine travaillait moins, avait moins de chagrin, songeait un peu plus à elle.

D'une taille plutôt élevée, elle est en même temps souple, mince, nerveuse, mais ce qu'elle a surtout de magnifique, ce sont les yeux et les cheveux.

Des cheveux et des yeux noirs et brillants; des cheveux dont le peigne ne peut retenir les masses lourdes du chignon écroulé dans le dos, et des yeux dont la profondeur et la flamme voilée vont droit aux cœurs pour les attirer à elle, les retenir, leur dire combien aimante, loyale, courageuse elle est.

Et Francine est la seule à ne point se voir telle qu'une série de dons rares l'ont faite; encore plus modeste que laborieuse et charitable, elle s'estime très ordinaire en tout; alors qu'on pourrait la qualifier hardiment de créature exceptionnelle, créature toute de charme par la perfection physique et toute de mérite par la vertu.

C'est son infortuné mari, c'est Jules qui tousse dans le lit.

Lui qui courait en chantant les villages des environs pour y ramasser et y reporter les montres et les horloges, lui plus riche et plus heureux qu'un roi avec sa Francine et les petiots, lui qui maintenant se traîne par Moranges avec peine, couve le feu, rabâche sans cesse qu'après en avoir tant enterré d'autres c'est lui qu'on va enterrer, et reste pendant des heures, quand Francine n'est pas là, à pleurer sur son bonheur évanoui.

Quand elle est là, il se surmonte, il cache ses angoisses, afin de ne point la peiner et de ne point être grondé.

Car elle le gronde, oh doucement, elle lui reproche ses terreurs, mon manque de confiance en Dieu; elle lui fait honte d'être plus découragé qu'elle.

Elle qui est certaine que bientôt la toux va cesser, qu'au printemps il ne se ressentira plus de rien.

Elle qui sourit, qui chantonne même, qui fait des projets à haute voix.

Elle a cet héroïsme, la chère créature, alors qu'en dedans elle souffre à crier, elle souffre comme si un oiseau de proie lui arrachait le cœur fibre par fibre.

Et ce soir le temps, la saison, le chômage de l'horlogerie, l'affaiblissement plus marqué du poitrinaire se coalisent avec son excès de fatigue, comme repaneuse en retard à la suite des lessives d'automne, pour la briser.

Elle travaille, travaille sans rien dire, espérant, voulant espérer que son Jules sommeille, à moitié.

Mais non, il écoute les hurlements sinistres de la tempête, il sent sa femme épuisée, il se dévore d'inquiétude au sujet de l'avenir.

Quel sera-t-il pour elle, pour les petiots, cet avenir, s'il meurt?

Et puis il y a encore autre chose.

De sa main aux doigts noueux, jaunâtres, moites, il écarte un peu le rideau et murmure :

— Francine tu... tu ne viens pas te coucher?... En voilà assez pour aujourd'hui, ma femme... Viens donc, il fait froid, la fumée t'aveugle; il sera dix heures avant que tu éteignes la lampe...

— Je finis, Jules, je finis, mon ami... Mais impossible de remettre ce que je tiens en ce moment, c'est le trousseau d'Angèle Massard, dont la grand'mère se décide enfin à payer la pension à Saint-Donat: elle part demain soir; je toucherai dix-sept francs; ça sera bon à prendre pour notre fin de mois...

— Et dire que c'est moi qui suis cause de tout ça, avec mes drogues, mes flâneries, ma vilaine bronchite.... Ah quand on n'est bon à rien il vaudrait mieux s'en aller tout de suite plutôt que d'être à charge aux autres...

— Allons, voilà que tu retombes dans tes idées noires... Est-ce que je suis « les autres » moi, est-ce que toi et moi ça ne fait pas qu'un dans la peine comme dans la joie?... Çà serait, ma foi, commode d'être de moitié aux beaux jours, pour manger le gâteau et danser et puis de tourner le dos quand les tuiles vous dégringolent sur la tête... Est-ce que tu as calculé, toi, quand depuis des mois, des années, tu me faisais du bonheur, tu me gâtais, tu suais sang et eau pour que rien ne manque à ma toilette? En trimant un peu plus à l'heure actuelle je ne fais que te rendre ce que tu m'as donné, et avec joie, va!

— Oh je sais de longtemps, de toujours, que tu as du cœur, Francine!... Mais, si bonne que tu sois, je finirai par te lasser avec mes quintes, mes sueurs, mes crachats... Voilà un bel homme que tu as maintenant, un squelette d'hôpital... J'ai peur de te dégoûter...

Francine qui jusqu'à ce moment avait répondu sans quitter son travail, posa sa boîte à repasser, se retourna, bondit vers le lit, en rejeta le rideau de chevet et saisissant entre ses deux mains la tête de son mari, tête grêle, fiévreuse, aux grands yeux profondément tristes, elle l'embrassa à pleines lèvres, avec passion, avec frénésie, et elle ne murmura point, mais elle cria :

— Toi, toi, toi, mon Jules, me lasser, me répugner, toi, mon pauvre ami, toi? Oh jamais, jamais!... Est-ce que tu songes à ce que tu dis?... On n'aime pas ou on aime, Jules, et quand on aime comme je prétends qu'une femme doit aimer son mari, rien ne coûte, tout est facile... Est-ce que toi, moi, les petiots, nous ne faisons pas qu'un, est-ce que tu n'es pas toujours mon Jules, le Jules que j'ai choisi entre tous, le fiancé dont j'étais si fière, si folle, le seul homme qui ait jamais fait battre mon cœur?... Dis, dis, méchant?... Mais je t'aime mille fois mieux encore maintenant que tu souffres, que tu as du chagrin; ces souffrances, ce chagrin, je voudrais les prendre pour moi...

— Eh bien, ma Francine, puisque tu es si gentille, que tu tiens tant à me donner encore un peu de bonheur, je... je vais te dire quelque chose... te demander... Je... je n'osais pas...

— Quoi, quoi, mon Jules, dis, dis, c'est accordé d'avance!... Est-ce quelque chose que tu as envie de manger, de boire; est-ce un remède qui coûte cher, un médecin de Saint-Donat, même de Paris? Dis, mon ami, dis; on retirera de la Caisse d'Epargne ce qui y reste encore... Pourvu que tu sois content, je le serai toujours, moi, contente...

— C'est plus que tout çà, et ça dépend de toi seule, Francine...

— De moi, mon Jules, et tu n'oses point me l'avouer, me le demander?... Grand enfant! Ta Francine, mais c'est ton bien, ta chose, mais ne crains donc pas de la contrister, de l'effaroucher, dispose d'elle... Voyons, qu'est-ce que c'est?

— Eh bien j'ai des mauvaises idées, des lâchetés, des peurs d'égoïste, de jaloux... Je sais bien que çà vaudrait mieux, que çà vous assurerait un avenir, à toi et aux petiots, que tu es encore trop jeune pour... Mais tout de même je partirais plus volontiers, presque résigné, si...

— Je ne comprends pas, je ne veux pas comprendre!... Trop jeune, moi, pour... Toi résigné si... Pour, quoi? Si, quoi?

— Résigné si tu me jurais de... ne point te remarier...

— Ah le voilà, le secret, je l'attendais! Me re...ma...rier, moi, Francine, moi? Tu rêves, tu rêves en cauchemar, Jules; c'est le sang qui te monte à la tête ce soir et te donne de la fièvre... Et voilà la sottise que tu hésitais à me confesser? Mais, monsieur d'abord vous n'êtes point malade à mourir, vous ne mourrez pas et vous savez aussi bien que moi que Mam'selle Agathe, la receveuse de la Poste, a été plus malade que vous, de la même maladie, et qu'elle est grasse et forte aujourd'hui; ensuite j'ai la prétention d'être une vraie mère, et vous voudriez que je donne un maître au cœur sec, un ennemi à mon Georges et à ma Marguerite dans la personne d'un second mari? Allons donc!... Et puis, et puis, mon pauvre Jules, tu ne me vois pas comme je suis, mais je suis vieille, et laide maintenant; mais qui donc voudrait de moi pour mes beaux yeux et avec deux orphelins sur les bras, qui?

— Je le voudrais que tu fusses vieille et laide à faire peur, parce que moi je te trouverais toujours la même et qu'au moins çà ferait fuir les prétendants. Mais ce n'est pas vrai, tu es encore jeune et plus belle que jamais; dès que je dormirai là, à côté, sous l'herbe, les propositions t'arriveront... Il y a ceux qui t'aimaient autrefois et qui sont encore garçons... Et cette idée-là que ma Francine serait la femme d'un autre, que son cœur s'attacherait à un autre, que ses lèvres répéteraient à un autre les mêmes douceurs qu'à moi, çà non, non, je ne peux pas... je ne peux pas m'y résoudre!!!

(*A suivre*).